

Snes Créteil Info

SNES Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. :01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx
twitter : SNES/FSU CRETEIL@SnesFsuCreteil



MENACES SUR LES SERVICES PUBLICS ET LES LIBERTÉS !

édito

Deux ans, en ce mois de mai, qu'Emmanuel Macron a été élu Président de la République. Un président qui devait changer la façon de gouverner et « moderniser » la France. Pour notre part, le bilan est bien négatif. Dans les derniers six mois, les mobilisations se sont multipliées. On ne peut pas dire que les mesures prises par le gouvernement aient répondu aux revendications ! Le premier ministre vante auprès des médias une augmentation du pouvoir d'achat qui ne concerne en fait qu'un-e retraité-e sur six et très peu dans nos catégories. Pour les actif-ves, certes, quelques euros vont venir gonfler maigrement leur porte-monnaie, mais à quel prix plus tard ? Ce sont des baisses de cotisations sociales, des primes d'activité et donc pas d'augmentation du salaire, de prétendues baisses d'impôts, toutes mesures qui aboutissent à minorer le budget de l'État et conduiront inévitablement à son désengagement des services publics que justement les Français-e-s réclament plus présents. Comment donc financer l'éducation, la santé, la perte d'autonomie, dossiers sensibles s'il en est. Les dernières déclarations du Président nous laissent dans l'incertitude. Que fera-t-il du rapport Libault sur la perte d'autonomie qui comporte des éléments intéressants que nous pouvons soutenir. Ce rapport sera-t-il enterré comme le rapport Borloo sur la politique de la ville en son temps ? Jean-Paul Delevoye doit publier ses conclusions sur une future réforme des retraites au mois de juin pour qu'une loi soit votée en décembre 2019. Il se dit déjà qu'en attendant l'application d'une « réforme par points », que nous rejetons, les paramètres actuels

pourraient être modifiés pour les collègues né-e-s à partir de 1958 et donc minorer encore leurs pensions. Cependant le premier ministre a raison sur un point : le pouvoir d'achat a bien augmenté et de façon exceptionnelle pour ceux qui bénéficient de la suppression de l'ISF, de la flat-tax, du CICE transformé en baisses de cotisations. Tout cela n'a fait qu'accroître l'écart des revenus.

Et pour couronner le tout, pour tenter d'étouffer la contestation, les atteintes aux libertés, liberté d'expression, liberté de manifester : les violences policières inacceptables contre les organisations syndicales ainsi que les arrestations et gardes à vue contre les manifestant-e-s depuis de nombreux mois sont devenues systématiques, le 1^{er} mai en particulier. Ces violences ont entraîné un nombre, jamais vu, de blessé-e-s graves.

Pour notre part, nous ne lâcherons rien, nous continuerons à aller manifester pour exprimer notre colère et affirmer notre détermination à défendre les services publics, la Fonction publique, dont le statut est garant de la neutralité de ses agent-e-s, à demander la revalorisation de notre pouvoir d'achat et à diffuser nos propositions.

Pour en discuter, nous vous attendons lors de notre Assemblée générale de fin d'année le vendredi 14 juin.

VENEZ NOMBREUX ET NOMBREUSES !

Martine STEMPEL,
pour le collectif des retraité-e-s du SNES Créteil
13 mai 2019

calendrier

VENDREDI 14 JUIN (10h00 - 16h00)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
des retraité-e-s de l'académie de Créteil
Débat sur la Fonction publique
au S4 - 46 Avenue d'Ivry - Paris 13^{ème}
(Métro Olympiades ou Porte d'Ivry)

JEUDI 20 JUIN
Remise des cartes pétitions à l'Élysée
(modalités d'action à venir)

1^{er} MAI 2019 : UN CAP A ÉTÉ FRANCHI



Alors qu'en province les manifestations du 1^{er} mai ont rassemblé sans trop de problèmes de nombreux manifestants, Paris fut le lieu d'affrontements entre les forces de maintien de l'ordre et les manifestants dont, fait inédit, une attaque délibérée des cortèges syndicaux. La manifestation fut un cauchemar et quand des manifestants se réfugient dans l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, cette intrusion est qualifiée « d'attaque » par Christophe Castaner et les personnes, malmenées par les voltigeurs, finissent en garde à vue. Le départ du service d'ordre de la FSU et de Bernadette Groison ont alimenté les polémiques et les discussions à l'interne. Vous trouverez ci-dessous un extrait de la lettre ouverte de la FSU adressée au Premier Ministre ainsi que les témoignages de deux de nos camarades retraité-e-s.

Extrait de la lettre ouverte de la FSU adressée au Premier Ministre le 7 mai

« ... La politique de maintien de l'ordre arrêtée pour ce 1^{er} mai a conduit les forces de police, au motif d'éviter le regroupement d'éléments violents, à intervenir sans distinction et violemment sur la tête de cortège syndical. Cela a provoqué des mouvements de foule et mis en danger les manifestant-e-s dont des militant-e-s syndicaux/cales. Le cortège syndical, avec ses militant-e-s et ses véhicules, a ainsi subi des violences de la part des forces de l'ordre alors que celles-ci sont chargées d'assurer la sécurité des manifestant-e-s. Il en a été ensuite de même tout au long de la manifestation quand les manifestant-e-s ont pu rejoindre le cortège. C'est inacceptable pour la FSU qui considère qu'un cap a été franchi. Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans cette gestion du maintien de l'ordre alors même qu'un climat de psychose a été créé les jours précédents ce 1^{er} mai. »

Bernadette GROISON, secrétaire générale de la FSU

« J'ai pris le cortège en cours, essayé de rattraper le début en espérant voir le ballon de la FSU, défilé aux côtés des syndicats, mais aussi autour de groupes scandant « nous détestons tous la police » et autres slogans, si bien que les revendications syndicales étaient inaudibles. Enfin, arrivée à la place d'Italie, après avoir subi lacrymos et évité les projectiles, impossible de quitter la place avant 19 heures passées : une seule issue et ceux/celles qui sortaient un-e par un-e étaient fouillé-e-s. »

Francine DAUPIAS (77)

« Je confirme tout car j'étais moi-même derrière le camion de la FSU. J'ai failli partir quand le camion est sorti mais j'ai finalement défilé à côté du service d'ordre de la CGT pensant être à l'abri mais ce SO a aussi été chargé par les flics ! J'ai finalement été gazé à nouveau à la fin vers le boulevard de l'Hôpital sans pouvoir m'échapper car tout était bouclé. Je comprends bien ceux et celles qui se sont réfugié-e-s dans l'hôpital. De peu, j'aurais pu être de ceux-là. »

Jean-Charles MOYON (77)



Martine Stemper, lors de la manifestation du 11 avril, allusion au commentaire d'Emmanuel Macron sur Geneviève Legay, 73 ans, militante d'Attac grièvement blessée lors d'une manifestation interdite à Nice le 23 mars.



153 personnes, en majorité des lycéen-ne-s, ont été arrêtées à Mantes-la-Jolie, le 06/12/2018 après des heurts avec la police.

LES LIBERTÉS MISES EN DANGER PAR LA VIOLENCE D'ÉTAT

Face au mouvement social atypique qui perdure dans notre pays depuis plus de six mois, plutôt que de revenir sur certaines réformes impopulaires comme l'ISF, de renoncer au démantèlement des acquis des travailleurs et travailleuses, de négocier avec les partenaires sociaux, le pouvoir, pour dissuader les manifestant-e-s de se rassembler, a choisi le recours à la violence d'État. Ciblante depuis des semaines les gilets jaunes, elle a déferlé le 1^{er} mai sur les cortèges syndicaux. Les consignes de maintien de l'ordre ont radicalement évolué : priorité à l'affrontement physique, usage massif d'armes de plus en plus mortifères, et conséquence, des centaines de blessé-e-s et handicapé-e-s à vie. Et sur le plan judiciaire ce sont les arrestations préventives, les gardes à vue, les comparutions immédiates et la loi « anti-casseurs ».

Cette pratique autoritaire du pouvoir est très inquiétante pour la démocratie. L'objectif est de criminaliser le mouvement social et de réprimer tout-e opposant-e : gilets jaunes, lycéen-ne-s qui manifestent contre la loi Blanquer, journalistes empêché-e-s d'accomplir leur travail d'information, militant-e-s associatifs-tives comme Geneviève Legay qui sort tout juste de deux mois d'hospitalisation, syndicalistes. Samedi 9 mai des collègues ont fait l'objet d'arrestations arbitraires au cours de manifestations contre la loi Blanquer, dont Olivier Sillam, militant du SNES et de la FSU à Nice. Plus que jamais, il nous faut réaffirmer notre attachement aux libertés fondamentales dont le droit à manifester fait partie et continuer, malgré les intimidations, notre combat contre les réformes en cours, loi Blanquer, loi Fonction publique, réforme des retraites.

Marie-Claude DIAMANTIS



Le 9 mai, les retraité-e-s manifestaient aux côtés des actifs-ves contre la réforme de la Fonction Publique.

Manifestation nationale FSU et CGT du 18 mai pour le service public de l'Éducation et contre la loi Blanquer .





DES DISPARITIONS INQUIÉTANTES... ET RÉVÉLATRICES

Le 15 mai, le CSP votera le projet de programme de philosophie applicable pour les terminales concernées par la réforme Blanquer. Nous ne connaissons donc pas encore le résultat de ce vote qui, on le sait, risque de ne pas changer grand-chose, puisque le ministère peut ne pas suivre son avis, qui n'est que consultatif. Mais ce qui s'est passé en amont de la présentation de ce projet, élaboré par un « groupe d'experts », n'est pas sans intérêt. En effet, une première version en a été révélée il y a maintenant quelque temps et a suscité dans et au-delà de la profession un grand nombre de réactions (pétitions, tribunes, etc.). En effet, tout en maintenant le principe de ce programme, composé de notions, auquel la plupart des professeur-e-s de philosophie sont attaché-e-s, il en recomposait l'édifice. Mais surtout, on constatait la disparition de plusieurs notions. Sans entrer dans le détail, 3 notions brillaient, pourrait-on dire, par leur absence dans le nouveau programme : le travail, l'inconscient (et la conscience avec laquelle il était couplé précédemment) et le bonheur. Avec les deux premières, disparaissaient deux objets de cours qui permettaient, dans leur traitement, de faire référence à deux des grandes pensées critiques qui ont marqué la modernité : celle de Freud et celle de Marx. S'interroger sur le fond inconscient de nos pensées et de nos actes et réfléchir sur la valeur et l'importance du travail, selon la façon dont il est organisé, ses effets sur l'individu et la société, etc., ne paraissaient plus pertinents pour le « groupe d'experts ».

Sans doute n'était-il pas interdit à un-e- professeur-e d'aborder ces questions à propos d'autres notions, mais plus indirectement ou moins nécessairement. Si nous ajoutons à cela l'introduction d'une nouvelle notion, l'idée de Dieu, redoublant celle de religion, maintenue, le sens de cette réforme ne pouvait que paraître évidemment idéologique.

Les multiples pétitions, interventions de syndicats, d'associations de spécialistes, ont conduit le groupe d'expert-e-s à revenir en arrière (je dirais plutôt : en avant !). Travail et inconscient ont retrouvé leur place dans le projet présenté au CSP. Mais, cet épisode est révélateur de la méthode et des finalités de ce gouvernement : élaboration dans le secret (même s'il est difficile à garder !), absence de consultation véritable des personnels directement concernés, dont l'expertise est niée, ou de leurs représentant-e-s, volonté idéologique de limiter les possibilités d'une pensée critique, etc.

Il faut bien sûr ajouter que cette « affaire » s'est déroulée dans le contexte général de la réforme voulue par le ministre Blanquer, déstructurant l'édifice du second degré et suscitant l'inquiétude des collègues (pas seulement de philosophie) aussi bien en ce qui concerne leurs conditions de travail (effectifs des classes, surcharge de travail), celles de leurs élèves, que l'avenir de leur discipline et la nature même de leur fonction (voir les derniers numéros de l'US).

Michel COCHET

QUAND LES RETRAITÉ-E-S DE SEINE-ET-MARNE RENCONTRENT LES DÉPUTÉ-E-S...

Dans le cadre du Printemps des retraité-e-s, nous avons adressé à tous les député-e-s de Seine-et-Marne une demande d'audience. Trois d'entre eux/elles ont reçu une délégation représentant le Groupe des 9 (en l'occurrence en Seine-et-Marne : FSU, CGT, FO, FGR-FP). A chacun-e nous avons exposé nos revendications et exprimé notre colère d'être considéré-e-s comme des nanti-e-s, ce qui est méconnaître la situation d'un grand nombre d'entre nous : Olivier Faure (PS), embarrassé, car il a bien dû reconnaître que les mesures néfastes contre les retraité-e-s avaient commencé dès 2014, a dit qu'il soutenait nos revendications et que son groupe œuvrait en ce sens au Parlement. Après nous avoir écouté-e-s longuement, Jean-François Parigi (LR) a abondé dans notre sens sur bon nombre de constats : reconnaissance du rôle positif des retraité-e-s dans la société, de la solidarité dont ils/elles font preuve, de la nécessité de maintenir les services publics... Il nous a, en particulier, assuré que tous les groupes d'opposition s'étaient opposés aux mesures de hausse de la CSG et de baisse de l'APL. Il s'est, en revanche, montré beaucoup plus évasif sur les questions de partage des richesses, de CICE, de partenariats public privé...

Quant à Stéphanie Do (LREM), après nous avoir dit qu'elle respectait beaucoup les personnes âgées (sic) car c'était dans sa culture (sic), elle a insisté sur la situation délicate de l'emploi et la nécessité de faire des économies, dit qu'elle avait signé la pétition demandant le maintien de la ½ part pour les personnes ayant élevé seules un enfant, assuré qu'une évaluation serait faite des effets du CICE. Mais sa méconnaissance de la situation de la Seine-et-Marne, en matière de santé, nous a conduit-e-s à accepter sa proposition de participer à un atelier santé prévu le 17 mai. Nous avons préparé un dossier conséquent à remettre à Mme Do de façon à ce qu'elle soit informée de l'état désastreux de la Seine-et-Marne dans ce domaine (avant-dernier de France) mais elle vient de repousser l'atelier à une date ultérieure... Nous n'oublierons pas de nous rappeler à l'attention de nos interlocuteurs lorsque le temps du vote du budget sera venu. **Nous continuons le combat !**

Martine STEMPER

Groupe raquettes
Yves BAUNAY et Jean-Claude CHARLES

Séjour raquettes 2019. En route pour celui de 2020 !

La montagne est belle dans le Briançonnais !

Cette année, le séjour raquettes des retraité-e-s syndiqué-e-s de l'Éducation Nationale s'est déroulé du dimanche 10 mars au samedi 16, au lieu-dit Le Laus, hameau de Cervières, dans les Hautes-Alpes.

L'hôtel l'Arpelin est très confortable, l'accueil de Virginie très sympathique et les repas très copieux !

Nous étions huit participant-e-s, encadré-e-s par le très compétent accompagnateur, Christophe Lebreton, diplômé d'État, savant dans de très nombreuses disciplines : géologie, patrimoine, histoire, faune et flore...

Nous avons effectué des marches en raquettes tous les jours, la neige ayant été très abondante. Nous avons l'avantage de partir de l'hôtel raquettes aux pieds. Les sorties aux chalets de l'Izoard, à la bergerie du Balai, dans le bois de Péméant, dans la vallée des fonds de Cervières, au refuge Napoléon et au chemin de la Mule nous ont permis d'accéder à des points de vue remarquables qui ont ravi nos yeux. Les paysages étaient magnifiques et le temps radieux, sauf la descente du lundi qui s'est effectuée sous la neige.

Ce séjour raquettes s'est déroulé dans une ambiance tellement conviviale qu'il a donné à tous l'envie d'envisager une suite pour 2020. Christophe a proposé le nouveau lieu, accepté à l'unanimité : Brunissard, dans le Queyras. Le séjour se tiendra la première semaine après les vacances de toutes les zones scolaires d'hiver.

Claudine BOTZUNG, Marie-Hélène BASSANT et Yves BAUNAY

Ainsi, pour mars 2020, nous proposons d'organiser deux séjours raquettes, s'il y a suffisamment de candidat-e-s. Ces deux séjours se dérouleraient sur deux semaines consécutives, dans deux endroits proches du Briançonnais. Ils seraient encadrés par le même accompagnateur, Christophe.

Premier séjour :

Semaine du dimanche 8 mars au samedi 14 mars 2020. Hébergement à Brunissard dans le Queyras. Il serait constitué des participant-e-s au séjour 2019 et de trois ou quatre personnes supplémentaires.

Deuxième séjour :

Semaine du dimanche 15 mars au samedi 21 mars 2020. Hébergement au Laus de Cervières, à l'hôtel de l'Arpelin. Il serait proposé à de nouvelles personnes intéressées, désirant s'initier ou approfondir leur pratique de la marche sur raquettes.

Le coût du séjour est d'environ 700 € par personne, tout compris, pension complète, accompagnateur, prêt du matériel, déplacements locaux...

Pour celles et ceux qui sont intéressé-e-s, faites-le nous savoir dès maintenant.

Auprès de Jean-Claude CHARLES : 09.75.38.65.68 jean.claude.charles@wanadoo.fr

ou Yves Baunay : 06.24.72.17.94 ybaunay@free.fr

Nous ferons une réunion en octobre prochain, à l'occasion de laquelle ceux et celles qui ont déjà participé, vous préciseront ce qu'ils et elles ont vécu.

